Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212902605-20260427-20260427CM06L-DE

VILLE DE SAINT RENAN

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026

***

Extrait de délibération

Le lundi 27 avril 2026 à 20 heures, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le 20 avril 2026, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal en mairie, 12 place Léon Cheminant, sous la présidence de Gilles Mounier, Maire de Saint Renan.

Étaient présents à l'appel nominal :
Gilles MOUNIER, Suzanne NOLL, Jean-Louis COLLOC, Fabienne DUSSORT, Denis BRIANT, Emmanuelle PETISCA, Albert LE CORRE, Dominique COLIN, Patrice HELARY, Caroline SOLLIEC, Freddy HALL, Marie-Christine LALOUER, Jean-Charles POINTCHEVAL, Valérie HERBERT, Arnaud GUÉNA, Geneviève DROGOU, Amaury BEYER, Gwenn MANACH, Jérémy SIMON, Pauline LAMOUR, Éric VOISIN, Stéphanie GUINAND, Pierrick LE BRIS, Armelle JAOUEN, Sébastien LE JEAN, Catherine JEZEQUEL, Xavier GULCZINSKI.

Était installée :
Stéphanie VRAC à 20h06.

Était représentée :
Conformément à l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales,
Virginie LE RAY a donné pouvoir à Armelle JAOUEN.

A été désigné(e) secrétaire de séance :
Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités, Denis BRIANT à l'unanimité du Conseil municipal : 23 voix pour des membres du groupe « Saint Renan Toujours » et 5 abstentions des membres du groupe « Vivre Saint Renan ».

De 21h01 à 21h09, Madame Caroline SOLLIEC a quitté la salle du Conseil municipal durant les débats et le vote.

***

DELIBERATION N°CM-20260427-CM-06l-NOMINATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 27
Absent(e)s représenté(e)s : 01
Absent(e)s non représenté(e)s : 00
Ne prenant pas part au vote : 01
Votants : 28

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212902605-20260427-20260427CM06L-DE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal :

La circulaire ministérielle du 26 octobre 2001, relative à la mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune, indiquait que « le gouvernement a décidé d'entreprendre une série d'actions destinées à renforcer le lien entre la Nation et ses forces armées par le développement de la réserve opérationnelle et citoyenne qui en sera un vecteur fondamental.

Ces actions doivent, pour en garantir le caractère concret et la pérennité, s'appuyer sur une dimension locale forte. Le ministre a donc décidé, à l'instar de ce qui s'est fait pour les questions relatives aux anciens combattants, que soit instauré au sein de chaque conseil municipal une fonction nouvelle de conseiller municipal en charge des questions de Défense.

Ce conseiller aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la Défense. Il sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans la nouvelle réserve citoyenne et de s'occuper du recensement. »

Suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la nomination du correspondant Défense de la commune.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la circulaire ministérielle du 26 octobre 2001, relative à la mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune ;
Vu l'instruction ministérielle du 08 janvier 2009 relative aux correspondants de défense ;
Vu la demande des membres du groupe « Vivre Saint Renan », conformément à l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, de procéder à un vote au scrutin secret afin d'élire suite à l'organisation de son élection 1 correspondant Défense au sein du Conseil municipal, comme suit :

▪Déroulement du scrutin :

Nombre de votants : 29
Nombre de bulletin nul : 00
Nombre de bulletin blanc : 00
Nombre de suffrages exprimés : 29
Majorité absolue : 15

▪Candidatures :

▫ Fabienne DUSSORT pour le groupe « Saint Renan Toujours »
▫ Stéphanie VRAC pour le groupe « Vivre Saint Renan »

	Voix obtenues
Fabienne DUSSORT pour le groupe « Saint Renan Toujours »	22
Stéphanie VRAC pour le groupe « Vivre Saint Renan »	6

- Est élue correspondant Défense :

  ▫ DUSSORT Fabienne

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212902605-20260427-20260427CM06L-DE

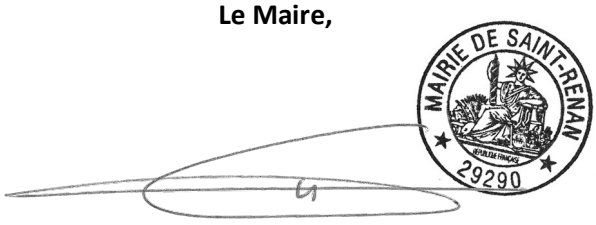
- de l'autoriser à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

FAIT et DELIBERE EN MAIRIE à SAINT RENAN,
le 27 avril 2026

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,





Gilles MOUNIER

Date de publication
certifiée exécutoire